### Tarifs trimestriels 2018 -2019

ions

e : 10% à compter du second enfant (sauf danse)

urs instruments : 10% à partir du second instrument

on

r famille, par an

oire pour toute personne usagère des lieux.

de membre donne droit à des réductions dans les

ns de musique.

iériodes sont : de septembre à fin décembre, vier à fin mars, d'avril à fin juin.

## ilités de paiement :

hèque

irement automatique mensuel, sur 10 mois, de

mbre à juin - justificatif obligatoire.

spèces

hèques vacances

èves inscrits aux cours de danse, comme les élèves ens, pourront bénéficier, sans coût supplémentaire, urs de formation musicale et chant choral.

and action musicale of change and an

rimestre commencé est dû. Tout désistement justifié urs d'année doit être précédé d'une lettre écrite ée au directeur 15 jours avant le début de la période te.

désistement ne sera accepté par téléphone.



# École de Musique et de Danse Thann - Cernay

#### Contacts

03 89 81 98 60 / 03 89 39 87 64

emdthanncernay@gmail.com
http://emd-thann-cernay.opentalent.fr

F Ecole de Musique et de Danse Thann- Cernay

## Tarifs trimestriels 2018 -2019 (1)

0.0	CCTC(2)	Hors CCTC
Enfants (jusqu'à 20 ans)		75.0
Instrument (30min + FM)	217€	250€
Adultes		
	2506	2006
Instrument (30min+FM)	250€	300€
Cours collectifs (éveil, danse, atelier seul)	100€	100€
Orchestre à l'école (uniquement à Cernay)	170€	

L'inscription de l'élève sera définitive lorsque le dossier sera complet (fiche de renseignements signée, paiement effectué pour l'année scolaire, certificat médical pour la danse fourni).

- (1) Conditions générales au verso
- (2) Concerne les communes de : Aspach-le-Bas, Aspach Michelbach, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Bas, Bourbach-le-Haut, Cernay, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Schweighouse-Thann, Steinbach, Thann, Uffholtz, Vieux-Thann, Wattwiller, Willer-sur-Thur







SIRET: 500 002 316 00015